Réf. Farde e-Assemblées : 2600901

N° OJ : **233**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Asbl "Le Théâtre Royal des Coeurs de Bois".- Convention de partenariat 2024, 2025 et 2026.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Considérant les besoins de l'asbl "Le Théâtre Royal des Coeurs de Bois" pour son fonctionnement et afin de mener à bien l'organisation des éditions 2024, 2025 et 2026 d' "Insifon, festival de marionnettes" et de "Guignolet dans le Parc";

Considérant qu'il importe de préciser via une convention entre la Ville et l'asbl Le Théâtre Royal du Parc l'aide logistique et financière apportée par la Ville à cette asbl et les engagements des organisateurs;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : La convention entre la Ville et l'asbl "Le Téâtre Royal des Coeurs de Bois" relative aux éditions 2024, 2025 et 2026 d' "Insifon, festival de marionnettes" et de "Guignolet dans le Parc" est adoptée.

Annexes :

Convention Théâtre Royal des Coeurs de Bois - FR-NL (Consultable au Secrétariat des Assemblées)